

# AU FIL DES CIMES

GLIÈRES-VAL-DE-BORNE

JUILLET 2021

NUMÉRO  
**1**

## NOS PROJETS

PAGE 12



## CULTURE & PATRIMOINE

PAGE 20



## VIE ASSOCIATIVE

PAGE 22



[WWW.MAIRIE-GLIÈRESVALDEBORNE.FR](http://WWW.MAIRIE-GLIÈRESVALDEBORNE.FR)

# ÉDITO

## DU MAIRE



L'année 2020 qui s'est terminée a vu l'élection de mon équipe à la mairie. Nous vous remercions sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée et nous saluons toutes les personnes qui se sont exprimées autour du scrutin.

Quelle année difficile pour tous... avec les confinements et couvre-feux successifs, les malades, les personnes âgées isolées, les difficultés économiques, les pertes d'emploi, les familles parfois endeuillées... Ce que nous attendons avec impatience, c'est évidemment la fin de la crise sanitaire.

Pour la mairie, le défi était de taille et nous avons géré au mieux, en fonction des consignes reçues des services de l'État, avec le personnel communal et les bénévoles bien sûr, mais aussi avec de nombreux acteurs que je remercie également pour leur implication : les personnels enseignants, éducatifs, soignants, de secours, les associations, les commerçants.

Et vous, chères Gliéroises, chers Gliérois, qui vous êtes montrés prévenants auprès de vos proches, de vos voisins et surtout auprès des personnes les plus vulnérables, je tiens à vous remercier sincèrement pour cet élan de solidarité.

La pandémie n'empêche pas l'action et nous avons continué à travailler. À défaut de réunions publiques, nous vous invitons à découvrir dans ce bulletin les projets réalisés et les actions engagées. Déterminé à unifier notre commune nouvelle par des valeurs de respect et d'écoute, je reste positif et confiant pour l'avenir. Un maire, seul, ne peut rien et je suis fier de mon équipe, mûrement réfléchi dans sa composition pour représenter notre territoire.

Le Conseil Municipal et moi-même restons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un excellent été !

Votre Maire,  
Christophe FOURNIER

### Hommage à Patricia Passerat

Chère Patricia,

Le dicton dit que "personne n'est irremplaçable". Et pourtant, assurément, le vide que tu laisses est particulièrement dur à combler.

Un vide immense auprès de ta famille tout d'abord, ton mari Gilles et tes deux filles Maely et Loane, mais également auprès de tes nombreux amis qui tous appréciaient ta gentillesse et ton dévouement.

Et puis, c'est à la mairie aussi que tu vas laisser une chaise vide. En 2014, lorsque je me suis lancé pour la première fois dans une campagne électorale pour être maire, tu es la première personne à avoir accepté de me suivre sur la liste que j'étais en train de constituer. Et je n'ai jamais regretté de t'avoir sollicitée.

Discrète et efficace, pendant un mandat complet tu t'es investie dans de nombreux domaines, notamment les garderies périscolaires, la cantine, l'école et le fleurissement.

Très impliquée dans le monde associatif, tu œuvrais au sein de l'association des parents d'élèves de la commune d'Entremont.

Soucieuse d'animer le village, tu faisais partie des membres actifs de l'association des Champions.

Investie pour ton village d'Entremont pendant cinq ans et un an pour la commune nouvelle de Glières-Val-de-Borne, tu as souhaité, en mars 2020, figurer en fin de liste, au risque de ne pas être élue. Ce qui arriva...

Toutefois, suite à une démission, tu étais à nouveau élue le 1<sup>er</sup> octobre. Je n'oublierai pas ce jour où je t'ai appelée pour te dire que tu entrais à nouveau dans l'équipe. Ton sourire et ton bonheur de retrouver cette ambiance de travail n'avaient alors d'égal que ton souci de bien faire et de satisfaire les habitants de notre commune.

Aujourd'hui nous saluons la personne courageuse que tu as été, respectueuse et pleine d'attention aux autres. À ton mari, à tes enfants, à toute ta famille, le conseil municipal et moi-même adressons tout notre soutien et notre amitié.

Le Maire, Christophe FOURNIER



## 1

### VIE DE LA COMMUNE

- Le mot de la majorité
- Le mot de la minorité
- Le Personnel de la mairie
- Budget / La CCFG
- La Commune en chiffres
- Les Commémorations
- Solidarité et entraide
- Nos Sportifs de haut niveau

#### DOSSIER :

#### LA BOÎTE À OUTILS DU GLIÉROIS

- Les règles de bon voisinage
- Transition écologique
- Sécurité routière

## 2

### PROJETS BÂTIMENTS & TRAVAUX

#### ÉTUDES & PROJETS EN COURS

- La MAM (Maison d'Assistants Maternels)
- Le Hangar communal
- L'aménagement du centre bourg et ses bâtiments
- Le Camping municipal les Marronniers
- Maison de la place
- Vente des anciennes écoles de Beffay et de la Ville
- Assainissement, extension du réseau d'eaux usées

#### TRAVAUX RÉALISÉS

- Brèves de chantier

## 3

### URBANISME

- PLU
- Quels travaux déclarer ?

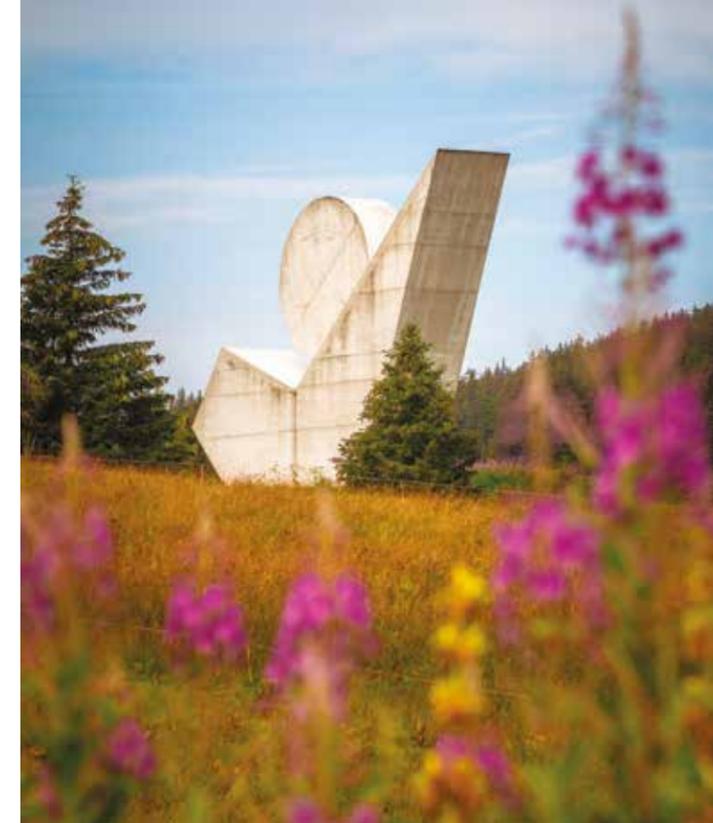
## 4

### ENVIRONNEMENT

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Initiatives environnementales auprès des écoles
- Energie renouvelable (ENR)
- Déchetterie

Directeur de publication : XXX - Mise en pages : Agence Texto - Tirage : XXX exemplaires - Imprimeur : XXX - Photographies : © Mairie Glières Val de Borne - AdobeStock - Dépôt légal : Juillet 2021

À COMPLÉTER



## 5

### AGRICULTURE

- Reconquête pastorale
- Une carte à jouer avec les sentiers

## 6

### CULTURE PATRIMOINE TOURISME

#### CULTURE

- Bibliothèque Municipale

#### PATRIMOINE

- Penser, œuvrer, nourrir et transmettre notre patrimoine
- Restauration de la Chapelle de la Rivière

#### TOURISME

- Visite guidée

## 7

### VIE ASSOCIATIVE

- Les associations de Glières-Val-de-Borne
- La parole aux associations

## 8

### INFOS

- Etat Civil 2020
- Infos pratiques



## LE MOT DE LA MAJORITÉ

Chers habitants, chers tous.

La commune est l'espace où l'on se connaît, où l'on se mobilise. C'est le plus bel atout d'une démocratie que nous sommes déterminés à faire vivre au quotidien. Nous sommes capables de réagir sur ce qui fonctionne mal ou moins bien parce que nous gérons tous les jours la complexité, parce que nous la vivons ensemble, parce que nous sommes attachés à notre commune, à nos villages, à nos hameaux. La quasi-totalité des hameaux est représentée par un de nous. N'hésitez pas à nous solliciter. Pour préserver ce lieu d'échange collectif, nous devons nous battre pour maintenir les services, développer l'économie, innover, construire des projets d'avenir et réfléchir avec vous et nos associations. Les commissions municipales qui intègrent chacune deux représentants de l'opposition, permettent d'examiner et de prendre des décisions sur les projets. Des comités de travail ont été mis en place pour certains. La crise sanitaire nous retarde dans la mise en œuvre de la participation citoyenne. Les grands projets sont ou seront soumis à votre avis dès que la situation le permettra. Comme tout changement a vocation à être critiqué par l'opposition, nous l'avons associé,

dans un esprit de gouvernance participative, aux décisions majeures proposées par les commissions. Les sujets fonctionnels qui ne requièrent pas de délibération restent pris en compte quotidiennement par l'exécutif. Contrairement aux grandes communes, nous n'avons pas de Direction Administrative et Technique. Les conseillers sont bénévoles ou indemnisés à 666 € par mois, pour les adjoints alors que le travail de chacun représente plusieurs dizaines d'heures par semaine. Nous revendiquons le droit au respect. Nous avons fait face à d'acribes critiques et attaques personnelles durant la campagne. Cela est du passé, vous nous avez fait confiance et nous œuvrons pour notre commune. D'ailleurs le tribunal administratif de Grenoble saisi par l'opposition sur la contestation des élections a rendu son jugement et a confirmé que l'élection n'avait été entachée d'aucune irrégularité. Loin des polémiques vaines et lassantes, nous nous sommes pleinement investis depuis juin 2020. Cette situation compliquée ne doit en aucune manière nous faire oublier nos engagements de campagne. Les projets sont soumis aux règles des études préalables, ils ne peuvent souffrir d'approximation. Ils sont soumis aux contraintes des marchés publics. Nous avons dû mettre en place un règlement intérieur du Conseil municipal pour donner de la sérénité aux échanges et permettre le débat

démocratique sans dérapage. Les Plans de relance lancés par le gouvernement sont une occasion inédite pour saisir l'opportunité de développer notre commune afin d'accompagner les projets que nous avons fixés. Toute la majorité se mobilise pour leur réalisation. Notre ambition est simple : nous voulons un impact concret sur la vie de notre territoire. Notre méthode l'est également : co-construction, mutualisation des efforts quand l'opposition veut jouer le jeu... Vous verrez ci-après une approche de certains de nos projets. Tous ne sont pas décrits. Nous avons voulu volontairement en donner une lecture : regardons devant plutôt que dans le rétroviseur. Certains projets prendront un peu plus de temps, mais une chose est sûre, nous préparons pleinement la reprise avec rigueur, prudence et détermination, sans céder à la morosité. Malgré la complexité de la période, tout en restant vigilants, profitons des joies qui nous sont possibles. Vous pouvez compter sur la majorité municipale pour rendre votre quotidien agréable. Viendra le moment où nous pourrons retrouver notre art de vivre et le lien social qui font notre force et la richesse de notre belle vallée.

*Pour vous,  
Les maires-adjoints  
& les conseillers de la majorité*

## LE MOT DE LA MINORITÉ

Chers concitoyens, chers amis,

Nous tenons à commencer notre propos en remerciant les 1062 électeurs qui se sont déplacés aux dernières élections municipales pour faire vivre la démocratie et plus particulièrement les 505 électeurs qui ont voté pour notre liste. Notre minorité de 5 élus représente 50 % des habitants de Glières Val de Borne et à ce titre nous aurions aimé que l'équipe dirigeante soit magnanime ou à minima respectueuse de la voix des urnes, en rassemblant au lieu de diviser, en nous écartant systématiquement de toutes les réflexions pour servir les habitants. La crise du COVID et ses conséquences humaines, économiques, sociales et financières devait nous ouvrir un nouveau monde, mais dans nos villages, dans notre commune, le vieux monde persiste. L'intérêt général n'est pas une addition d'intérêts particuliers mais le fait de mettre en place des choses qui servent au plus grand nombre, voire à tous.

Que s'est-il passé en un an dans notre commune ? Pas grand-chose. La semaine dernière, la porte de la Mairie a été enfin changée ainsi

que celle du secrétariat, sans appel d'offre, pour 12 850 euros et sans que la commission travaux ne se réunisse ni ne débattre à ce sujet. Nos finances communales sont au plus bas. Malgré cela, notre commune a versé plus de 500 000 euros (cinq cent mille euros), fiscalité directe + compensation négative à la CCFG (Communauté de Communes Faucigny Glières) pour quel retour ? Le financement des écoles ? Oui, certes et heureusement, mais les enfants de la vallée vont à l'école depuis que Jules Ferry l'a rendue obligatoire. Ils n'ont pas attendu la CCFG. Et le reste de l'argent ? La CCFG a fait marche arrière et ne fera pas la place de la mairie de Glières Val de Borne (délibération de septembre 2020), en tout cas pas pour l'instant. Toujours au registre des finances, l'équipe dirigeante (mairie + adjoints) s'est octroyée le montant maximal des indemnités de fonction ! Dans une période où beaucoup de monde se serre la ceinture, l'utilisation de l'argent public devrait se faire avec parcimonie. Le projet de la maison des assistantes maternelles (MAM) dans la maison Pédat a été abandonné car pas réaliste (ce que notre équipe a dit depuis le début). Le projet de rénovation de la maison de la place à Entremont pour 630 000 euros a été

abandonné aussi, comme notre équipe l'avait pressenti en réunion de conseil municipal. L'équipe dirigeante, la majorité municipale vit dans le déni, dans le blabla, dans les projets pharaoniques sans lendemain... Des photos, des articles à la gloire des dirigeants et de leurs familles dans le quotidien local écrits par une correspondante dévouée corps et âme à leur dessein, mais au fond, RIEN DE CONCRET, aucune réalisation. Tout est dans le paraître. Le patrimoine de la commune est toujours à l'abandon et ça c'est la réalité sous vos yeux chaque jour. Nous avons pris un engagement pour notre territoire et pour ses habitants. Notre groupe minoritaire ira jusqu'au bout et même plus loin. À ce titre, nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et pour porter ces questions en conseil municipal. Vous pouvez nous contacter comme bon vous semble, nous serons toujours à vos côtés pour faire grandir notre vallée dans l'intérêt général et de façon complètement désintéressée.

*Vos dévoués,  
Aurélien ROCHE, Odile VIX,  
Francis MARCHAL, Michaël MAISTRE,  
Jean-Luc ARCADE*

## → AU SERVICE DE NOS ÉCOLES : LES ATSEM



**Fatima WASZAK**  
Ecole Guillaume Fichet



**Florence MUGNIER MERLIN**  
Ecole Guillaume Fichet



**Valérie CAULY**  
Ecole Tom Morel

## → AU SERVICE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DE L'ÉCOLE TOM MOREL



**Christelle MISSILLIER**  
Chargée de la surveillance de la restauration scolaire et du périscolaire.



**Anne-Marie PERILLAT**  
Cantinière, surveillante de la restauration scolaire et chargée de la salle d'animation.

## → ENTRETIEN DES LOCAUX



**Mireille PESSAY**  
Chargée de l'entretien des bâtiments communaux.



**Gislaine PESSAY**  
Chargée de l'entretien des bâtiments communaux.

## LE PERSONNEL DE LA MAIRIE

### → LES AGENTS ADMINISTRATIFS

MAIRIE DE GLIÈRES-VAL-DE-BORNE



**Claude BOISIER**  
Agent chargé de l'urbanisme.

MAIRIE DE GLIÈRES-VAL-DE-BORNE



**Rachida AIT LHAJ**  
Agent chargé de l'accueil, des affaires générales et soutien à la Maison de Servi.

MAIRIE DE GLIÈRES-VAL-DE-BORNE



**Katia LEBRUN**  
Agent chargé de la comptabilité et des affaires générales.

MAISON DE SERVICES ENTREMONT



**Nadia MAUGAIN**  
Agent chargé de l'Etat-civil, du point tourisme, de l'agence postale, de l'accompagnement des usagers aux démarches administratives ainsi que de l'utilisation des outils numériques.

### → SERVICES TECHNIQUES



**Michel GUETTE**  
Mise en disponibilité



**Alain DEHORTER**

# LE BUDGET DE LA COMMUNE

## VOTRE BUDGET 2021

→ NOTES SUR LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

**1 688 000 €**

→ IMPÔTS ET TAXES

**866 000 €**

→ DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

**595 600 €**

Dont 140 000 € provenant des fonds genevois

→ AUTRES PRODUITS

**226 000 €**

Ces autres produits proviennent de redevances directes perçues pour des services rendus par la commune. On y trouve également les produits des loyers des immeubles communaux.

## TAUX D'IMPÔTS 2021

→ TAXE FONCIÈRE BÂTI

**26,26 %** dont taux départemental **12,03 %**

→ TAXE FONCIÈRE NON BÂTI

**79,36 %**

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

**1 637 000 €**

→ CHARGES DE PERSONNEL

**410 000 €**

149 employés municipaux

→ CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

**650 000 €**

→ AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

**577 000 €**

→ RESTE UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT POUR 2021

**51 000 €**

## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

**1 688 000 €**

→ RECETTES D'INVESTISSEMENT

**677 000 €**

→ ÉPARGNE BRUT

**51 000 €**

→ DOTATIONS, RÉSERVES ET SUBVENTIONS

**65 000 €**

## POINT SUR LA DETTE

• Montant de la dette aujourd'hui **2 129 000 €**  
• Encours de la dette par habitant **1 157 €**

## L'INVESTISSEMENT EN PROJET POUR CETTE ANNÉE :

- Poursuite des travaux de la requalification du Centre-Bourg – Petit-Bornand
- Réfection du terrain de tennis n°2 (non réalisé en 2020)
- Création de la maison France Services
- Harmonisation des Plans Locaux d'Urbanisme de Petit-Bornand et Entremont pour l'élaboration du PLU de Glières-Val-de-Borne
- Aménagement du Pré aux Dones à Entremont
- Aménagement pour la valorisation du camping municipal
- Aménagement de cheminements PMR
- Aménagement pour la valorisation des sentiers entre hameaux
- Audit de rénovation énergétique des bâtiments communaux (Plan de Relance)
- Accompagnement de la CCFG (petite enfance) pour la réalisation de la MAM
- Diagnostic et projet de sécurisation de la Route Départementale n°12 avec le département
- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la maison de la Place - Entremont
- Étude pour la création d'une maison médicale
- Étude préliminaire pour la réhabilitation de la Maison Cavoin
- Étude sur l'aménagement de la place de la Mairie et l'intégration des maisons historiques
- Étude pour la réfection et le désamiantage du toit du hangar communal



## LA COMMUNE EN CHIFFRES :

Glières-Val-de-Borne est la plus grande commune de la CCFG et la quatrième plus grande commune de la Haute-Savoie en superficie (7 312 hectares)

### VIE ECONOMIQUE

Environ 115 entreprises dans 12 domaines différents sont implantées à Glières Val-de-Borne : 6,5 % des habitants sont des entrepreneurs !

#### En top 5 des domaines d'activités :

- 1- BTP (36)
- 2- Hôtellerie Restauration (19)
- 3- Commerces (17)
- 4- Services (12)
- 5- Agriculture (11)

**80 %** des actifs travaillent hors de la commune.

**140 travailleurs frontaliers**

**Taux de chômage 5.3 %** (10.8 % CCFG)

**Revenu médian de 23 750 €** (24 680 € CCFG)

### VIE SCOLAIRE

#### • ECOLE GUILLAUME FICHET

Petite Section : 18 élèves

Moyenne Section / Grande Section : 27 élèves

CP : 19 élèves

CE1/CE2 : 18 élèves

CE2/CM1 : 18 élèves

CM1/CM2 : 19 élèves



#### • ECOLE TOM MOREL

Petite Section /Moyenne Section : 12 élèves

Grande Section / CP /CE1 : 21 élèves

CE2 / CM1 / CM2 : 17 élèves

### LOGEMENT

#### 1674 logements :

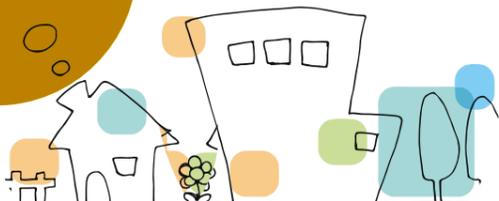
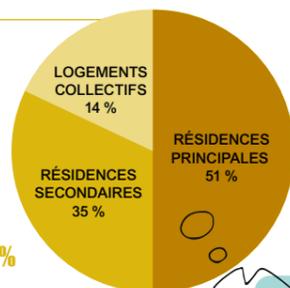
**54 %** résidences principales,

**37 %** résidences secondaires

#### Logements collectifs 15.4%

**67.4 %** de propriétaires

**28 %** logements sociaux



### DEMOGRAPHIE

Nombre d'habitants :

**1854** habitants (2018)

Croissance démographique en ralentissement :

- 2.5 % avant 2007
- 0.5 % entre 2012 et 2017

#### Une population jeune

**23 %** ont entre 0 et 17 ans



**12 %** ont entre 18 et 29 ans

**45 %** ont entre 30 et 59 ans



**15 %** ont entre 60 et 74 ans



**5 %** ont plus de 75 ans



### MOBILITE

**89 %** des actifs utilisent une voiture individuelle pour aller au travail

**60 %** se déplacent vers le bassin d'emploi Arve et Grand Genève

**Trafic + 9 %** (5800 véh/j à 12000 véh/j en période de pointe)

**Trafic poids lourds : + 16 %** pour 4 % du trafic total



## COMMÉMORATIONS

C'est dans un contexte de crise sanitaire que se sont déroulées les commémorations des **8 mai et 11 novembre 2020**, à Entremont et au Petit-Bornand.

Le devoir de mémoire a été assuré par Christophe Fournier, votre maire, et Jean Bochart, président de l'association des Anciens combattants. Accompagnés de deux porte-drapeaux et de deux musiciens de la fanfare de l'Écho du Jalouvre, ils ont procédé à la lecture du message ministériel et au dépôt de gerbe, tout en veillant à respecter les gestes barrières.



## SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE

### RÔLE ET COMPOSITION DU CCAS

Le CCAS répond aux appels d'urgence des familles qui vivent un moment difficile et soutient également de nombreuses associations caritatives en faveur de la recherche médicale et de l'aide aux personnes.

**Membres élus** : Mme Estelle Gaillard, Mme Thérèse Raphet, M. Christian Servage, M. Jean-Jacques Signoux, M. Lucas Thabuis, Mme Odile Vix

**Membres non-élus** : Mme Julie Ballanfat, Mme Chantal Bauwens, M Jean- Claude Diot, Mme Jacqueline Gay, Mme Danielle Michel, Mme Odette Perillat-Boiteux

### DES ACTIONS EN FAVEUR DE NOS SENIORS ET DE LA JEUNESSE

En raison de la pandémie, le traditionnel repas de nos aînés a été annulé. Le CCAS a donc décidé d'offrir, aux personnes de plus de 67 ans, un colis préparé par l'épicerie de Petit-Bornand ou un bon d'achat de 30 € valable dans tous les restaurants de notre commune. Environ 100 colis et 100 bons d'achat ont ainsi été distribués. Une façon significative de soutenir notre économie locale !

Par ailleurs, comme chaque année, le CCAS apporte ses encouragements aux futurs collégiens, en offrant à chacun un cadeau pour leurs études : dictionnaire, clé USB, calculatrice scientifique. La distribution s'effectue au mois de juin dans les écoles Guillaume Fichet et Tom Morel.



## NOS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

### CAMILLE POULAT - SNOWBOARD

Ayant débuté le snowboard à l'âge de 7 ans, Camille fait actuellement partie de la section Snowboard du Club du Grand-Bornand. Après avoir décroché le titre de Championne de France Junior en 2018 et 2019, elle intègre le groupe Relève. Depuis l'année dernière, elle fait partie de l'équipe de France en Snowboard Cross, en tant que partenaire d'entraînement de l'équipe de France.



*Palmarès :*

- Saison 2020 (interrompue en mars) : 3 fois 1<sup>re</sup> en FIS junior et 2 fois dans le top 15 FIS
- 16 janvier 2021 : dans le top 5 de la première course FIS à Cran Montana (4<sup>e</sup> place ; 1<sup>er</sup> et plus jeune française)

### CHLOÉ PASSERAT - SNOWBOARD

Âgé de 18 ans, Chloé a intégré le groupe Coupe du Monde des équipes de France de Snowboard. Licenciée au Grand-Bornand, elle pratique le snowboard depuis ses 7 ans, en s'intéressant dès le début au boardercross. Aujourd'hui passionnée par cette discipline, la jeune rideuse affronte avec courage et détermination des championnes du monde expérimentées.



*Palmarès :*

- Vice-championne du monde junior 2019
- Championne du monde junior en team event 2019
- 4<sup>e</sup> du classement général de la Coupe d'Europe 2019
- 12<sup>e</sup> au Jeux Olympique de la Jeunesse 2020
- 5<sup>e</sup> au JOJ en team event 2020
- 11 podium en FIS et Coupe d'Europe dont 2 victoires (en 3 hivers)
- 3 participations en Coupe du Monde

### DAMIEN LEVET - BIATHLON

Âgé de 19 ans, Damien pratique le ski de fond depuis son plus jeune âge. Spécialisé en biathlon au sein du ski club du Grand-Bornand, il est actuellement en équipe de France junior. Cette année, en raison de la crise sanitaire, il n'a pas eu d'autre choix que de courir de façon surclassée dans la catégorie senior. Il espère pouvoir participer un jour à la Coupe du Monde, et pourquoi pas aux Jeux Olympiques, aux championnats du monde...



*Palmarès :*

- Vice-Champion du Monde de biathlon en 2020 à Lenzerheide en Suisse
- Champion de France 2020 en poursuite à Bessans
- De nombreux podiums sur le circuit Français (Samse national Biathlon Tour)
- Sélection en IBU cup (COUPE D'EUROPE DE BIATHLON) 2<sup>nd</sup> niveau du Biathlon Mondial à Arberen Allemagne

### CHLOÉ SILLIÈRES - SNOWBOARD

Fille d'un père rugbyman et d'une mère traileuse, Chloé a très vite baigné dans l'univers du sport. D'origine pyrénéenne, elle découvre le ski dès son plus jeune âge. Lorsqu'elle se met au snowboard, les choses s'accroissent pour elle. Elle remporte ses premiers championnats de France à 8 ans. À l'âge de 13 ans, elle intègre l'équipe de France de Snowboard. S'ensuivent de multiples victoires en Coupe d'Europe, jusqu'à atteindre sa plus belle performance : une médaille d'or aux Championnats du Monde Junior en 2016. Opérant un changement de carrière, elle laisse les kickers de slopestyle pour se consacrer totalement au freeride..



### MICKAËL DAVID - SNOWBOARD

Athlète de haut niveau en snowboardcross, Mickaël a mené sa carrière jusqu'en 2005. Après avoir remporté un titre de Champion du Monde Junior en 2001 et plusieurs podiums sur le circuit Coupe du Monde en 2003 et 2004, il a endossé le rôle de coach pendant au sein de la Fédération Française de Ski. Il a ainsi mené l'équipe de France féminine jusqu'aux JO de Sochi en 2014, puis entraîné des sportifs de haut niveau en tant que coach privé. Désormais installé dans ce qu'il considère comme son paradis, au Petit-Bornand, il a créé sa propre entreprise MCKOUTDOOR X.



### MORGANE CHARRE - VTT

Athlète aux multiples titres, Morgan Charre a déménagé d'Entremont début 2021 après avoir porté haut les couleurs de notre commune.



## VIVRE ENSEMBLE EN BON VOISINAGE

### HALTE AUX NUISANCES SONORES !

Avec l'arrivée de la belle saison propice aux travaux et bricolages divers, il nous paraît important de rappeler les règles figurant dans l'arrêté préfectoral N° 324 DDASS/2007 du 27/07/2007.

Retrouvez ce dernier sur le site web :

[WWW.HAUTE-SAVOIE.GOUV.FR](http://WWW.HAUTE-SAVOIE.GOUV.FR)



### TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Les travaux bruyants (activités de bricolage ou de jardinage réalisées au moyen d'outils tels qu'une perceuse, tondeuse, motoculteur, tronçonneuse...) sont exclusivement autorisés :

- Du lundi au vendredi : de 8h à 20h
- Le samedi : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

### ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux sont tenus de dissuader ces derniers de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

### QUOTIDIEN

Les installations de chaudières, pompes à chaleur, ventilateurs, climatiseurs, etc., ne doivent pas avoir d'incidence sur les caractéristiques initiales d'isolation acoustique. Par ailleurs, leur emplacement ne doit pas être source de nuisance sonore pour les voisins. Si des alarmes domestiques sont installées, leur déclenchement ne doit pas se faire de manière répétée et intempestive.

### ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Les entreprises commerciales, agricoles, artisanales ou industrielles doivent prendre toutes les dispositions pour limiter la gêne occasionnée par leurs activités. Les bruits émanant de ces établissements ou résultant de leurs exploitations ne doivent pas troubler le repos ou la tranquillité du voisinage, et ceci de jour comme de nuit.

L'activité utilisant des outils, engins ou appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage est interdite :

- Du lundi au samedi : entre 20h et 7h
- Le dimanche et les jours fériés : toute la journée

Les chantiers de travaux publics ou privés susceptibles d'être source de nuisances sonores pour le voisinage sont interdits tous les jours de la semaine de 20h à 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés, exception faite pour les interventions en urgence pour nécessité publique.



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LES PARTICULIERS

### → DÉCOUVREZ LES AIDES FINANCIÈRES DE L'ÉTAT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE !

La rénovation énergétique, c'est investir durablement dans la réduction de l'impact énergétique de son habitation ! Pour favoriser la rénovation énergétique, des aides financières sont disponibles pour les particuliers.

Pour en savoir plus, consultez le service public d'information à la rénovation énergétique :

[WWW.FAIRE.FR](http://WWW.FAIRE.FR)

### → LE FOND AIR BOIS

Il s'agit d'une prime allant jusqu'à 2000 €, à destination des habitants de la vallée de l'Arve, pour les aider à remplacer leur cheminée ouverte ou leur ancien appareil de chauffage au bois (antérieur à 2002) par un appareil au bois performant ou par une énergie renouvelable thermique ayant une fonction de chauffage, éligible au crédit d'impôt à la transition énergétique (CITE).

Ainsi jusqu'à 100% des travaux peuvent être financés en cumulant d'autres aides liées à la rénovation énergétique.

### → CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CITE) ET MAPRIMERENOV'

Depuis 2005, l'objectif de la CITE est d'inciter les particuliers à effectuer des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Depuis 2020, pour les foyers les plus modestes, cette aide à la rénovation énergétique est versée sous forme de prime aux travaux. Le montant de cette nouvelle prime, intitulée MaPrimeRénov', dépend de la nature du chantier engagé, du niveau de revenus et de la localisation du logement. Elle a pour mission d'apporter l'aide la plus importante aux foyers qui en ont le plus besoin. Pour améliorer la prise en charge des dépenses, un regroupement des aides est possible. Le montant de la prime peut aller jusqu'à 10 000 € pour les travaux les plus performants.

Le CITE est maintenu en 2020 sous la forme d'un crédit d'impôt forfaitaire pour les ménages aux ressources non modestes. Ces derniers peuvent également accéder à la nouvelle prime MaPrimeRénov' pour des travaux démarrés dès octobre 2020, en déposant leur dossier de demande d'aide auprès de l'ANAH à compter de janvier 2021, s'ils occupent le logement qu'ils font rénover, et à compter de juillet 2021, s'ils le louent.

Pour en savoir plus :

[WWW.MAPRIMERENOV.GOUV.FR](http://WWW.MAPRIMERENOV.GOUV.FR)



### → CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE) ET COUPS DE POUCE

Créé en 2006, le dispositif des CEE repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergies (électricité, gaz, GPL, chaleur et froid, fioul domestique et carburants pour automobiles). Ceux-ci doivent ainsi promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergies et notamment des ménages.

Tous les ménages peuvent aussi bénéficier de primes exceptionnelles « coups de pouce » pour les aider à financer :

- L'isolation des combles, de la toiture, ou des planchers bas ;
- Un équipement de chauffage très performant ou fonctionnant aux énergies renouvelables ;
- L'installation de thermostats avec régulation performante ;
- La rénovation globale d'une maison individuelle ;

Ces primes, dont le montant dépend des revenus du ménage, sont disponibles jusqu'au 31 décembre 2021 et proposées par des acteurs signataires de l'une des chartes d'engagement.

### → HABITER MIEUX

Géré par l'Anah, le dispositif "Habiter Mieux" concerne les propriétaires occupants aux ressources modestes, les propriétaires bailleurs, les syndicats de copropriétaires pour des copropriétés fragiles.

"Habiter Mieux sérénité" est un dispositif géré par l'Anah proposant un accompagnement-conseil et une aide financière pour faire un ensemble de travaux capable d'apporter un gain énergétique d'au moins 25 %. L'exigence de gain énergétique est rehaussée à 35 % à compter de 2021 pour inciter à des rénovations plus ambitieuses.

Ce dispositif finance généralement entre 45 % et 60 % du montant total hors taxe des travaux. Cette aide peut être majorée si le projet cumule les 3 conditions suivantes : une étiquette énergétique F ou G avant travaux, des travaux favorisant une amélioration énergétique globale d'au moins 35 % et un gain correspondant au moins à un saut de deux étiquettes énergétiques.

Depuis le 19 septembre 2019, l'organisme Action Logement peut aussi vous accorder une subvention, complétée d'un prêt à 1 % pour vous aider à financer vos travaux de rénovation.

### → PRÊT ACTION LOGEMENT

Action Logement peut vous permettre d'obtenir des prêts pour la rénovation. Il peut financer des actions pour maintenir les personnes âgées dans leurs lieux de vie (adaptation du logement au vieillissement) ou apporter une aide aux personnes en difficulté.

Pour en savoir plus :

[WWW.ACTIONLOGEMENT.FR](http://WWW.ACTIONLOGEMENT.FR)



### → ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO (ÉCO-PTZ)

En complément des subventions pour les travaux de rénovation énergétique, l'éco-PTZ est un prêt à taux nul, pouvant aller jusqu'à 30 000 €, permettant de financer le reste à charge des travaux. Il s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs, pour des logements achevés depuis plus de 2 ans. Il est distribué par les banques ayant signé une convention avec l'Etat.

Quatre situations permettent de financer des travaux grâce à l'éco-PTZ :

- Réaliser une action de rénovation énergétique (isolation thermique, installation d'équipements utilisant les énergies renouvelables, etc.)
- Améliorer la performance énergétique globale du logement
- Bénéficier d'une aide du programme Habiter Mieux de l'Anah
- Financer des travaux de réhabilitation de systèmes d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie

L'éco-PTZ finance non seulement la fourniture et la pose des équipements et matériaux concernés, mais aussi les travaux indissociablement liés (reprise d'électricité, installation d'un système de ventilation, etc.), les frais de maîtrise d'œuvre et les éventuels frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

**NOUVEAU**

### → TOUT SAVOIR SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS !

La Communauté de communes Faucigny Glières a décidé de soutenir un service public en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat dans le Genevois français. La plateforme REGENERO liste toutes les aides disponibles et vous accompagne dans la concrétisation de votre projet. N'hésitez pas à les contacter pour bénéficier d'un conseil personnalisé et gratuit !

**Pour un premier renseignement et prise de rendez-vous :**  
Tél : 04 58 57 00 87  
Mail : [contact@regenero.fr](mailto:contact@regenero.fr)

**Pour rencontrer un conseiller sur le territoire de la CCFG, uniquement sur rendez-vous :**  
1 vendredi sur 2 à la Maison de Services  
100 rue Paul Verlaine – 74130 Bonneville



## SÉCURITÉ

### UN DIAGNOSTIC POUR MIEUX APPRÉHENDER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Assurer la sécurité est une priorité pour la commune qui prend à bras le corps cette question essentielle pour le bien-être et la tranquillité de ses habitants. Ainsi, une zone 30 « dite zone apaisée » a été mise en place au centre bourg et, suite aux plaintes de parents d'élèves, l'arrêt de bus de Saxias est en cours de déplacement.

En raison de la vitesse excessive dans la traversée de nos villages et des comportements des usagers de la route, la commune a demandé un diagnostic concernant la sécurité routière de Glières-Val-de-Borne sur la route départementale 12 (RD12).

Réalisé par l'Atelier d'Études des Déplacements et d'Ingénierie (AEDI), ce diagnostic est obligatoire pour l'instruction du Dossier de Prise en Considération (DPC) demandé par le Conseil Départemental. À son issue, une étude d'avant-projet proposera des solutions d'aménagement.

### AUTOMOBILISTES, CHANGEONS !

La RD12 enregistre une moyenne de flux journalier de 5 700 véhicules. Ce chiffre est doublé pendant les week-ends et les vacances ! Or, nous savons que 2/3 des accidents de la route ont lieu à moins de 15 km du domicile des victimes...

Dans notre commune, l'étude démontre que les véhicules roulent en moyenne entre 20 et 30 km/h au-dessus des limites autorisées en agglomération et même au centre-bourg, en « zone apaisée » où la vitesse est limitée à 30 km/h. N'oublions pas que la route est partagée par de nombreux usagers, particulièrement vulnérables : piétons, cyclistes et cyclomotoristes. C'est en respectant le code de la route que nous contribuerons à rendre notre commune plus sûre.





# 2

## LES ÉTUDES AU SERVICE DE NOS PROJETS

En 9 mois, sur les 36 projets de notre programme, quelques-uns ont été largement initiés. Plus de 30 autres projets concernant le suivi de la réglementation et l'entretien de la commune sont venus s'ajouter à la liste.

Avant de s'engager dans une phase opérationnelle de réalisation ou de construction, rappelons qu'il est essentiel de répondre à toutes les réglementations. Chaque projet est soumis à une méthodologie précise, comportant différentes étapes pour s'assurer de sa faisabilité et en optimiser le rapport besoins/coûts. Ces étapes incontournables conduisent au montage financier de l'opération et aux études de conception avec le choix ou non d'un maître d'œuvre et enfin la sélection d'une entreprise pour réaliser les travaux.

## PROJETS EN COURS

### LA MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

Le projet de la MAM se poursuit et sera adapté à l'aménagement du centre bourg en cours de révision. Dans ce contexte, différentes solutions sont à l'étude. Précisons que le financement du projet sera porté par la Communauté de Communes Faucigny Glières dans le cadre de sa compétence Petite Enfance. Ne disposant pas de MAM sur le territoire, la CCFG est déterminée à voir aboutir le projet.

L'implantation de cette structure sera validée par l'étude globale de l'aménagement autour des bâtiments existants (Cavoin, Pédat) portée par le CAUE, Conseil en Architecture en Urbanisme et en Environnement.

Une installation temporaire, le temps de la durée des travaux et des études d'aménagement du centre, est étudiée au moyen de structures modulaires répondant aux normes thermiques (RT 2012) avec un confort similaire à un bâtiment neuf.



### LE HANGAR COMMUNAL

Le hangar communal situé à Petit-Bornand comprend 6 box dont 1 seul est utilisé par les services techniques de la commune. Une partie est louée au Service Départemental d'Incendie et de Secours. Les autres box sont loués à des entreprises.

Construit en 1973, le bâtiment technique présente actuellement une toiture en mauvais état sur sa quasi-totalité (940 m<sup>2</sup>). En raison de la présence d'amiante, un désamiantage est indispensable avant de procéder au remplacement du toit. La mairie a donc fait réaliser un Diagnostic Amiante Avant Travaux (DAAT), obligatoire pour protéger les ouvriers et l'environnement. Après les demandes de subventions qui seront effectuées fin 2021, les travaux devraient se dérouler en 2022.



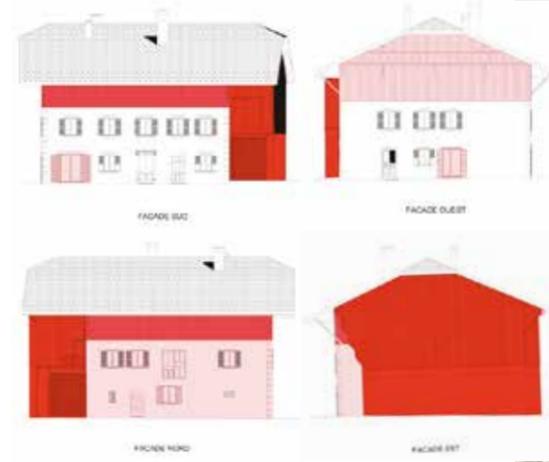
### L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG ET SES BÂTIMENTS

L'aménagement du centre-bourg s'est poursuivi par la rue des Vernets (phase 4 des travaux 2019-2021) et la suite de la mise en place des réseaux d'assainissement. La phase 5, prévue en 2021, a été suspendue à notre initiative. L'équipe a décidé de faire évoluer le projet initial afin de proposer un cœur de village plus marqué et plus social. L'objectif est de laisser une place prépondérante aux piétons, en sécurisant les abords de l'école, de la mairie et de la future MAM.

Plusieurs orientations se dessinent déjà, autour des axes suivants :

- la jonction de la route des Vernets sur la RD 12 ;
- la place de l'ancienne Patinoire ;
- la place de la Mairie et son débouché sur la RD12.

Sensibilisés par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement Haute-Savoie (CAUE 74) et un architecte du patrimoine, nous souhaitons en effet préserver le remarquable patrimoine de notre commune, tout en prenant en compte la nécessité de créer des stationnements. Ainsi la phase 5 des travaux devrait intégrer dans l'aménagement du centre-bourg les anciennes maisons Cavoin, Pédat et Dénarié. Deux maisons ont d'ores-et-déjà bénéficié du diagnostic amiante obligatoire.



### LE CAMPING MUNICIPAL "LES MARRONNIERS"

Acteur majeur de l'histoire touristique de la vallée, le Camping Municipal de Glières Val de Borne existe depuis près de 50 ans. Camping familial 2 étoiles mention « tourisme », il est idéalement situé dans un environnement remarquable à proximité du Borne. Il propose actuellement 35 places, alors que l'arrêté de 1995 prévoyait 46 emplacements.

Aujourd'hui, le lieu a vieilli et nécessite une restructuration. Un état des lieux a donc été réalisé concernant l'isolation des sanitaires, la consommation énergétique, la sécurité globale, l'éclairage extérieur, les jeux, la tarification et l'usage saisonnier. Un audit énergétique du bâtiment dit « chalet du camping » a également été mené en mai 2021 afin de réduire sa consommation de fuel et optimiser son fonctionnement.

L'objectif principal est d'optimiser l'espace, en tenant compte des zones du Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPri). Le projet de rénovation prévoit une mise aux normes réglementaires en matière d'alerte, d'éclairage, de règlement intérieur, de circulation et d'occupation saisonnière. Par ailleurs, pour satisfaire une clientèle en quête d'authenticité, le camping proposera davantage d'emplacements réservés aux tentes.



## LA MAISON DE LA PLACE

Le projet de réhabilitation de la Maison de la Place a démarré en 2017 avec le CAUE. La COVID-19 a stoppé le travail du groupement d'études-architecte au stade de l'Avant-Projet Sommaire (APS).

Suite à deux études géotechniques, il s'avère que le sol présente un important défaut de portance. La Maison de la Place est un Établissement Recevant du Public (ERP), il est donc obligatoire de prévoir des dalles coupe-feu qui vont considérablement augmenter le poids du bâtiment. Le projet n'est toutefois pas abandonné : une demande de subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) sera faite en fin d'année 2021, pour des travaux en 2022.

Afin de compléter les études en cours, un audit énergétique opérationnel a également été mené dans le cadre des obligations environnementales. Le coût estimatif des travaux, avant consultation et mise en concurrence des entreprises, était de 530 000 €, un montant qui devrait être optimisé grâce au Plan de Rénovation Énergétique des bâtiments exigé par l'État dans le cadre de la loi Elan. Rappelons qu'un projet de réhabilitation revient toujours moins cher que la construction parasismique d'un bâtiment ERP neuf.



## LA VENTE DES ANCIENNES ÉCOLES DE BEFFAY ET DE LA VILLE

Dans le cadre de la gestion patrimoniale des bâtiments communaux, la Commune a réalisé au préalable un état des lieux des anciennes écoles communales de Beffay et de la Ville dans l'objectif de les vendre. Suite à une réunion publique le 29/08/2020 au foyer rural, les habitants ont été invités à se prononcer à ce sujet. Le principe de vente a été validé par la commission Bâtiments, qui a retenu le prix dit de la "juste rémunération". La délibération au Conseil Municipal confirmera le prix plancher et la procédure de vente.



## BRÈVES DE CHANTIER

juin 2020

Rabotage de certaines sections de la RD 12 - Petit-Bornand ; renouvellement de la couche de surface hors et en agglomération entre la boulangerie et l'intersection route de Termine ; puis travaux de rechargement des accotements.



septembre - octobre 2020

Route de la Pesse : pose d'un collecteur d'eaux pluviales sur 120 ml ; réalisation d'un enrobé totale de la chaussée.

Route de la Douane : création de caniveau et reprise bordure pour les eaux pluviales - Travaux réalisés par le service voirie de la CCFG.



4<sup>e</sup> trimestre 2020 – Printemps 2021

Rue des Vernets - poursuite des travaux d'aménagement du chef-lieu.

Renouvellement et branchement d'eau potable, canalisation et branchement des eaux pluviales et des eaux usées ; enfouissement des réseaux secs et pose d'un fourreau de réservation pour la fibre optique.

Maitre d'ouvrage délégué : CCFG

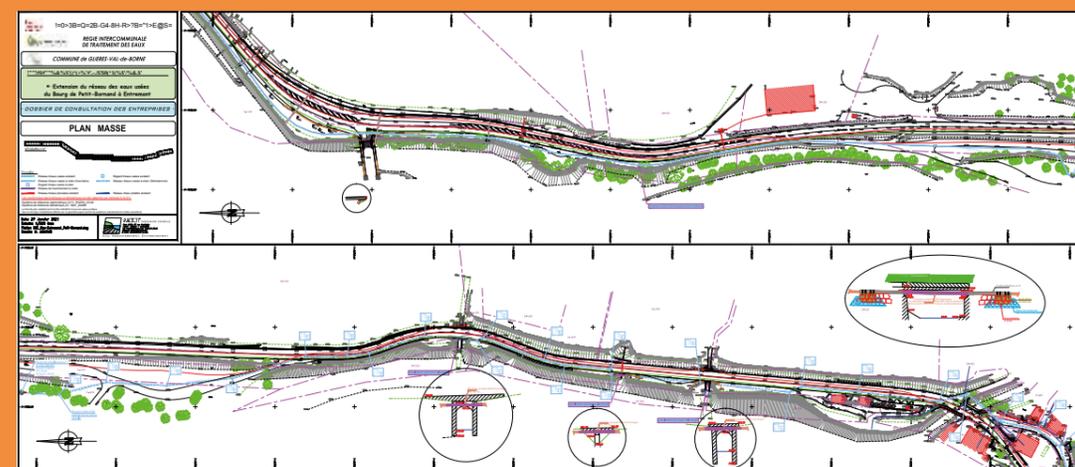


## L'ASSAINISSEMENT, L'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES ENTRE ENTREMONT ET PETIT-BORNAND

Les travaux de raccordement de l'assainissement collectif entre Entremont et Petit Bornand devraient débuter au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 pour une durée de 2 ans environ. Les études de conception de ce collecteur d'eaux usées ont été réalisées par le bureau d'études NICOT, maître d'œuvre, sous maîtrise d'ouvrage de la Régie Intercommunale de Transport pour l'assainissement (RIT).

Fortement soutenu par la Commune de Glières Val de Borne, ce projet d'importance a pu voir le jour en un temps très court. Il bénéficie du plan exceptionnel "Rebond eau biodiversité climat 2021-2022" de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC), dans le cadre du redémarrage des investissements dans le domaine de l'eau et de la protection de la ressource.

Ce réseau est prévu sur une longueur totale de 5.5 km jusqu'à la STEP des Dronières. Il se réalisera sur la RD12 avec l'accord du Département déjà obtenu. Deux stations de relevage sont prévues pour les zones en contre-pente. Le projet est supporté financièrement en intégralité par la RIT avec une subvention à plus de 50 % de l'agence de l'eau qui la validera en juin prochain. La consultation des entreprises est lancée depuis début février 2021.



## INFOS

### → FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS POUR LES COLLECTIVITÉS

La loi Énergie et Climat a mis fin aux tarifs réglementés au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Toutes les collectivités comme la nôtre ont changé de fournisseur d'électricité ou de gaz sous contrat EDF-ENEDIS.

Le village d'Entremont, est historiquement rattaché à un autre fournisseur, la RET (Régie Electrique de Thônes). La nécessité de changement n'est pas prévue avec la RET. La RET a donc automatiquement basculé les contrats EDF Collectivités de Petit-Bornand à la RET Énergie des Aravis au travers de son producteur ENALP.



## BIENTÔT UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à la fusion de nos 2 villages, la commune nouvelle de Glières-Val-de-Borne va procéder à la révision des Plans Locaux d'Urbanisme des deux communes afin de se doter d'un dispositif réglementaire unique et adapté aux enjeux du territoire et aux dispositions législatives en vigueur.

Il s'agit dans ce document de repreciser, sans le remettre en cause, le développement urbain et sa structuration à l'échelle de la commune nouvelle.

*Ce nouveau document nous permettra, entre autres, de prévoir l'emplacement d'une éco-structure à l'entrée du Plateau des Glières (chez la Jode).*

Un groupe de travail de 6 élus, dont 1 élu de l'opposition, a établi un diagnostic de mi-mars à fin mai. Désormais, il faut se pencher sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et travailler de manière collective sur un projet de territoire à 10 ans. Une présentation des enjeux du diagnostic et du PADD se fera en réunion publique à la fin de l'été. Puis il faudra procéder à la rédaction de la partie réglementaire.

L'élaboration de notre PLU se fera en étroite collaboration avec les Personnes Publiques Associées (état, chambre d'agriculture...). Son arrêt est prévu pour mars 2022, suivi d'une enquête publique, puis de son approbation à la fin de l'automne 2022.

**PLU**  
Plan Local  
d'Urbanisme



### QUELS TRAVAUX DÉCLARER ?

Voici les travaux qui nécessitent une déclaration préalable :

- > Modification d'aspect extérieur
- > Changement de destination
- > Terrasse surélevée
- > Piscine
- > Division foncière en vue de construire
- > Aménagement du garage en pièce habitable
- > Aménagement des combles
- > Construction isolée de plus de 5 m2 au sol
- > Construction accolée à un bâtiment existant



## ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans le domaine de l'environnement, l'action de la Commune répond à la fois à notre quotidien, à l'aménagement de notre cadre de vie, mais aussi au cadre donné par la loi du 17 août 2015 sur « la transition énergétique pour la croissance verte ». Comprendre et se lancer, tel est l'objectif pour traduire concrètement les enjeux sur notre Commune si nous voulons devenir un acteur incontournable de la transition écologique sur le territoire intercommunal.

### → AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Des audits énergétiques mutualisés ont donc été engagés en mars 2021 sur nos bâtiments énergivores. Sous pilotage de la CCFG et la CCPMB (Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc), ils sont réalisés par un bureau d'études, lauréat du programme national ACTEE (Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique). Cela nous permet d'être soutenus financièrement par la Banque des Territoires et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Avec un patrimoine bâti de 13906 m<sup>2</sup> pour 46 bâtiments, notre Commune dispose d'un levier important pour agir sur sa consommation d'énergie. Il a été notamment constaté que les 10 bâtiments tertiaires chauffés (6 056 m<sup>2</sup>) représentaient les 2/3 des dépenses énergétiques. Les dépenses en énergies fossiles (fioul et gaz) s'élèvent à 63 000 €/an :

- Pour le fioul, le coût est de 8.08 €/m<sup>2</sup>, le plus gros consommateur étant le chalet du camping à 14,5 €/m<sup>2</sup>.

- Pour le gaz, le coût est de 13 €/m<sup>2</sup>, le plus gros consommateur étant la salle d'animation.

Seule la maison de services est chauffée avec des plaquettes bois pour un coût de 4,61 €/m<sup>2</sup>. C'est en septembre 2021 que les conclusions de ces audits aboutiront à des plans d'actions concrets.



### → INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES AUPRÈS DES ÉCOLES ET ACCUEILS PÉRISCOLAIRES



Suite à la réflexion environnementale et à la crise sanitaire actuelle, l'état des matériels et les débits de la ventilation des CTA (Centrale de Traitement de l'Air), des gaines d'extraction et de soufflage, des VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) des écoles ont été vérifiés en avril 2021 pour répondre aux obligations réglementaires.

En mai 2021, un contrôle de qualité de l'air intérieur (QAI) obligatoire a été réalisé conformément aux dispositions réglementaires afin de mesurer les substances volatiles nocives de l'air intérieur.

Par ailleurs, 70 plafonniers LED ont été remplacés par les agents techniques pour offrir plus de confort, tout en faisant des économies d'énergie. Soucieux du confort des enfants, nous étudions également la climatisation par ventilation naturelle des écoles, l'ombrage des espaces extérieurs pour le confort d'été, l'utilisation des eaux pluviales, l'agrandissement de l'espace de récréation. Concernant ce dernier point, nous travaillons, avec le Ministère de l'Éducation Nationale, à l'agrandissement des cours d'écoles, trop exigües par rapport à la réglementation et les protocoles en vigueur.



Soutenant les écoles dans leur programme E3D (École en Démarche globale de Développement Durable), nous interagissons lors du programme pédagogique "éco-école": journée de ramassage des déchets "Clean Up Day", fourniture d'un récupérateur d'eau de pluie de 1 000 litres pour le jardin des enfants de l'école Guillaume Fichet, éco-culture, composteurs et bacs à broyats. Nous nous sommes engagés avec les écoles au travers du programme "Clim'attitude" lors de la semaine du Développement Durable portée par la CCFG du 8 au 18 avril 2021.



## ÉNERGIE RENOUVELABLE (ENR) :

### ET POURQUOI PAS UNE MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE ?

Dotée d'un potentiel hydraulique exceptionnel, notre Commune étudie actuellement un projet de création d'une microcentrale hydroélectrique. Ce projet serait situé à la Puya sur le torrent des Ecoiseaux, dont le débit est qualifié comme très important. Il nécessiterait une conduite forcée enterrée de petit diamètre jusqu'aux abords du Borne au lieu-dit "le bas de la Combe". Aucun coût ne serait à la charge de la Commune qui aurait le choix d'intégrer la société d'exploitation et/ou de percevoir des revenus.

Un appel à projets a été lancé auprès de 3 prestataires développeurs pour les études préliminaires dès le 1<sup>er</sup> semestre 2021. Elles auront pour but de connaître : la viabilité du projet avec l'identification des contraintes environnementales et parcellaires, l'évaluation de la ressource hydraulique et le diagnostic d'intérêt du projet.

La durée de l'étude est de plus ou moins 2 ans. En fonction des résultats, le projet sera présenté aux habitants pour une mise en service à l'horizon 2026.



## L'INDISPENSABLE RECONQUÊTE PASTORALE

Parce que la forêt et les épines commencent à gagner les pâturages, il convient de lancer une procédure d'entretien et de réouverture de nos paysages traditionnels. Il y a urgence car, sans mesure corrective, des terres agricoles peuvent être perdues, et la biodiversité peut s'en trouver menacée.

En collaboration avec les alpagistes, la commission agriculture s'est penchée sur les zones d'alpages à traiter. Les travaux doivent obligatoirement concerner des surfaces réellement fermées ou en voie de fermeture par des ligneux supérieurs à 1 m de hauteur.

Les secteurs des Adrets et de Brétalet sur Cenise ont été choisis et proposés au syndicat Frchet-Cenise, porteur des projets sur l'alpage. La réouverture du secteur de Brétalet se fera en 2021, celle des Adrets est prévue pour l'an prochain.

La Société d'Économie Alpestre (SEA) a confirmé que le département pouvait apporter son aide à hauteur de 60 % pour ce type de travaux.



## UNE CARTE À JOUER AVEC LES SENTIERS

Lovée entre Genève et les stations des Aravis, au cœur de la Haute-Savoie, Glières-Val-De-Borne occupe une place de choix aux atouts indéniables. Nous disposons d'un territoire de moyenne montagne vaste et étendu, avec des sites naturels exceptionnels et préservés. Une multitude de sentiers quadrillent nos hameaux et nos alpages, sans compter le GR96 et le Tournette-Aravis...

Aujourd'hui, pour donner une image plus attractive de notre territoire, la Commune mise sur deux cartes maîtresses : la randonnée et les déplacements doux. Pour cela, non seulement il faudra offrir la garantie de sentiers entretenus, balisés et sécurisés, mais il faudra aussi réhabiliter les chemins ruraux en leur donnant une seconde vie. Ainsi, les habitants pourront se promener en toute quiétude, sans crainte des véhicules.

C'est dans cette optique qu'un comité consultatif a été créé avec des élus et des concitoyens experts en la matière, par leur métier, leur connaissance du territoire et leur intérêt pour les sentiers.

Ce comité va s'occuper des chemins qui ne sont pas inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, et ils sont nombreux sur notre commune !

Faire découvrir notre patrimoine, permettre aux promeneurs de rencontrer les habitants en partageant des temps de vie dans les refuges qui jalonnent nos chemins, parcourir nos montagnes et notre vallée à pied, en VTT, à cheval, en raquettes, en poussette : autant de projets qui nous animent, dont la réhabilitation du "sentier des hameaux" à Petit-Bornand. Pour illustrer notre unité autour du Borne, nous souhaitons en effet relier nos 2 villages historiques par un sentier.

### INFOS



## UNE DECHETTERIE

### AVEC RESSOURCERIE

Le site actuel n'étant plus adapté aux nouvelles réglementations, la déchetterie doit être transférée vers un nouvel emplacement.

Pour être en cohérence avec sa politique environnementale, la Commune envisage de créer une déchetterie **éco-responsable** sur le site de la Puya (actuellement plate-forme de dépôt de transit). Elle proposera **une ressourcerie** (lieu d'échange d'objets) afin de favoriser l'**économie circulaire**.

Maître d'ouvrage du projet, la CCFG a lancé une étude trajectographique afin d'évaluer le risque de chutes de pierres sur la parcelle.



ÉCO-RESPONSABILITÉ

### RESSOURCERIE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE





## CULTURE

### LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "ENTRE MON LIVRE ET MOI"

Ouverte à tous, la Bibliothèque Municipale Entre mon livre et moi a pour mission de diffuser la lecture publique, de favoriser l'accès à la culture et de créer du lien social. Elle est implantée dans La Maison de La Place, au cœur du village d'Entremont, près de l'Église et du Musée du Patrimoine.

Particulièrement visité, cet ancien site abbatial est un lieu touristique très apprécié. C'est pourquoi l'équipe municipale souhaite que la bibliothèque soit au cœur de la politique culturelle de la nouvelle commune.

Outre l'accueil du public et des scolaires, et hors contexte sanitaire, de nombreuses animations sont proposées : débats ; participation aux projets nationaux : Le Printemps des poètes, Les Nuits de la lecture, etc. ; expositions estivales en partenariat avec la Bibliothèque de Petit-Bornand « Au plaisir de lire » et en lien avec les visites de notre guide du Patrimoine Savoie Mont Blanc ; exposition lors de La Semaine Européenne du Développement Durable ; animations en partenariat avec la Médiathèque (Fête de la science) ; lecture orale et animée pour les petits dans un espace dédié ; lecture au domicile des personnes âgées (en lien avec le CCAS) et prêt de livres en gros caractères...

La mutualisation des ouvrages entre la Médiathèque et les bibliothèques municipales de la CCFG offre, dès à présent, un panel de 100000 ouvrages. Totalement informatisé, ce nouveau réseau est accessible en ligne : les adhérents peuvent à distance réserver un ouvrage, prolonger un prêt, accéder aux ressources en ligne (la presse par exemple), aux livres numériques récents... Ils peuvent venir retirer ou rendre leurs ouvrages dans le lieu de leur choix (bibliothèque municipale de la CCFG ou Médiathèque), ou tout simplement choisir sur place en se faisant conseiller par un bénévole.

Retrouvez toutes les actualités de la bibliothèque publiées dans l'Info du mois, ainsi que sur le site web et la page Facebook de la mairie. Et n'hésitez pas à faire part de vos idées et suggestions, ou même à rejoindre l'équipe des bénévoles !

#### → Contact :

[bibliotheque.glières-val-de-borne@orange.fr](mailto:bibliotheque.glières-val-de-borne@orange.fr)

Horaires actuels : mardi et vendredi de 16 heures à 17h45.

Du 6 juillet au 27 août : mardi et vendredi de 14h à 17h

À partir du 31 août : mardi et vendredi de 16h à 18h et

le samedi de 10h à 11 h30

#### NOTRE BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES :

Un fonds permanent d'environ **1600** documents.

**184** personnes inscrites en juin 2021.

**16** bénévoles.

Accueil des scolaires des **2** écoles communales.



"Le Maire et le Conseil Municipal remercient Madame Gisèle Maistre pour ses 36 ans au service de la lecture publique".

## PATRIMOINE

### PENSER, ŒUVRER, NOURRIR ET TRANSMETTRE NOTRE PATRIMOINE

On en parle de ce patrimoine !

À tort ou à raison, il est dans toutes les discussions : en famille, chez le notaire, le banquier, dans les associations, les mairies, les ministères... Le dictionnaire le définit comme "ce qui est considéré comme une propriété transmise par les ancêtres" : quel vaste sujet ! Il peut venir d'un héritage, il peut faire partie de notre paysage quotidien, de notre histoire ; il possède une valeur pour ce qu'il est mais aussi pour ce qu'il évoque et représente. Si nous souhaitons le conserver, il a besoin d'être protégé, entretenu, préservé, car sa perte est aussi un peu la perte de notre identité. Il faut donc s'en occuper pour le léguer aux générations futures...

Tout d'abord, y penser :

- Quelle place aujourd'hui pour notre patrimoine ?
- Dans quel esprit souhaitons-nous le voir avancer ?
- Quel nouvel élan pouvons-nous lui donner ?
- Comment avoir le soutien de nos partenaires ?
- Et leur engagement ?
- Quelles rencontres pourraient enrichir nos projets ?

Alors, nous avons décidé de continuer à ŒUVRER pour que vive notre patrimoine. Un comité de pilotage a vu le jour pour en débattre et faire l'inventaire de notre PATRIMOINE. Et nous sommes particulièrement riches : alpages et rivières, hameaux, fours et chapelles, paysages et sites remarquables, monuments et mobiliers classés, personnages illustres, sans compter le reblochon et les beignets de pomme de terre...

Nous sommes bien dotés !

Nous avons débattu des forces et des faiblesses, opposant les menaces aux opportunités de notre héritage. Œuvrons pour que s'épanouissent les us de notre vallée et ses richesses, emblèmes remarquables ! Les idées ne manquent pas : il nous faut les ranger et affiner les projets.

Nourrir nos réflexions, c'est ce qui pourrait manquer pour ficeler l'affaire ! Et c'est là que, sans bruit, sans que nous y prenions garde, la Providence arrive et écrit une page. Des fouilles s'annoncent alors pour 2021 ! De nouveaux horizons se sont alors ouverts, univers encore inconnus, retours vers nos racines, improbables rendez-vous. Archéologue, chercheurs, étudiants...

Du beau monde pour nous révéler à nous-mêmes. Moyen-âge, époque moderne, chanoines et laboureurs, au fil du temps, au fil du Borne : l'histoire dans nos montagnes n'aura pour nous point de secret !

Et puisque monts et rivières nous viennent d'un héritage, à nous de le transmettre : transformer les regards, apprivoiser de nouveaux chemins et souffler aux muses d'éveiller en tous temps de ces rencontres extraordinaires.



### RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA RIVIERE

Située sur un promontoire, la chapelle de la Rivière ou de la Visitation, marque l'entrée du village d'Entremont, depuis le haut de la vallée. Elle est dominée par une construction imposante, peut-être une ancienne maison forte et adossée à un bief qui alimentait la scierie située dans le hameau au contact du Borne.

Le profil caractéristique et singulier de son toit "à la Philibert Delorme", architecte du début du XV<sup>e</sup>, interpelle aussitôt. Présente sur la carte sarde (mi XVII<sup>e</sup>), la forme de la toiture, très rare dans la région savoyarde, atteste de l'ancienneté initiale de la construction ; elle a été conservée de remaniement en remaniement.

Le décrépiage et le rejointoiement au ciment gris opéré au XX<sup>e</sup> siècle, ont dénaturé les parements et l'aspect extérieur de cette chapelle, mais ont surtout rendu impossible les échanges et la respiration des murs anciennement bâtis à la chaux, d'où les décollements de peinture innombrables à l'intérieur.

La couverture nécessite des réparations au niveau du clocher, de l'angle du toit et des voliges ainsi qu'une meilleure ventilation. Le mur de la chapelle, qui se situe au-dessus du mur du chenal, doit être repris et rejointoyé après drainage, du fait de la présence d'eau ou de neige.

À l'intérieur, sur les murs entièrement doublés, le support plâtré se désagrège et la peinture se décolle. De même, le carrelage posé au XX<sup>e</sup>, n'est pas adapté au statut de cet édifice cultuel. Quant à l'ensemble retable-autel, il a fait l'objet de travaux de remise en peinture : il mérite une restauration.

C'est pour cette raison que nous avons fait appel à Guy Desgrandchamps, architecte du patrimoine, pour son expertise.

La qualité de cet édifice patrimonial est indéniable.

Si nous souhaitons lancer les travaux, nous devons solliciter les partenaires publics pour obtenir des subventions conséquentes, notamment le Conseil Départemental, mais aussi des fonds privés comme la Sauvegarde de l'Art Français, la Fondation Notre-Dame (fonds PRYA).

Nous souhaitons également lancer une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine afin de récolter des fonds auprès de généreux donateurs, mécènes, associations, particuliers.



Chapelle de la Rivière

Église abbatiale d'Entremont



Anne Christine Pessey est guide du Patrimoine Savoie Mont blanc. Elle est attachée à l'église abbatiale d'Entremont. Lors des vacances, ou sur rendez-vous auprès de l'Office de Tourisme Faucigny Glières, elle emmène les visiteurs à la découverte du cœur du village. Anne Christine les invite à une déambulation patrimoniale et historique particulièrement riche et intéressante. Ses compétences multiples et son érudition sans faille permettent aux participants, curieux et ravis, de passer un agréable moment. La guide propose également aux enfants, dès 8 ans, de participer à une chasse au trésor captivante et instructive.

→ Renseignements et informations : **04 50 97 38 37**

[www.tourisme-faucigny-glières.fr](http://www.tourisme-faucigny-glières.fr)

ou [info@faucigny-glières.fr](mailto:info@faucigny-glières.fr)



## LES ASSOCIATIONS DE GLIÈRES-VAL-DE-BORNE

### AMICALE & SOLIDARITE

- Amicale des Donneurs de Sang
- Amicale des Sapeurs-Pompiers (ENT)
- Amicale des Sapeurs-Pompiers (PB)
- Amitié paroissiale
- Anciens combattants
- Club de l'amitié
- Les Amis de Lessy
- Les amis du Four de Termine
- Têtes Argentées

### ART & CULTURE

- Au Comptoir des Histoires
- Bibliothèque Au plaisir de Lire (PB)
- Harmo's Paradis
- L'Echo du Jalouvre
- La Pelle à Nuage
- Lou Degordi
- Petit-Bornand-les-Glières d'hier à aujourd'hui
- SaVoix Mélodies
- Société des artistes du Borne

### ENFANCE

- Association Sportive Scolaire
- Association Gestion Cantine
- Le Château de Lila
- Maison des Lutins
- Parents d'élèves (ENT)
- Parents d'élèves (PB)

### EVENEMENTS & FESTIVITES

- Comité des Fêtes
- Fête à Petit-Bo
- Lampions
- Les Flèches du Jalouvre
- Paysans Borniand

### PATRIMOINE

- Comité entretien du patrimoine de la Ville
- Association pour la sauvegarde du Patrimoine d'Entremont

### POLITIQUE

- Adelove 21

### NATURE & ENVIRONNEMENT

- Chasse (ENT)
- Chasse (PB)
- Connaître et Protéger la Nature
- La Source de Thianty
- Les Vagabonds de la nature
- Montagne des Auges
- Pêche (ENT)
- Pêche (PB)

### SPORTS & LOISIRS

- 4x4 Chamonix Sallanches
- Club 4x4 des Glières
- Club de tennis de table
- MC-Compétition
- P'ti Bo Bouge
- Ski club (ENT)
- Ski Club (PB)
- Tennis Club

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### LES SERVICES SUR MESURE DE L'ADMR

L'ADMR est un réseau associatif au service des personnes ayant besoin d'un accompagnement ponctuellement ou à plus long terme. Elle propose ses services (déplacements, la toilette, la prise des repas, etc.) aux personnes retraitées, aux personnes dépendantes, aux handicapés et aux malades. Elle soutient également les familles pour les gardes d'enfants, le service périscolaire, l'aide à la vie quotidienne et à l'éducation. Son expérience dans la gestion de services de soins et de centres de soins lui permet de développer aujourd'hui des structures d'hospitalisation à domicile.

→ **Pour la contacter : 04 50 02 24 95**  
ou [accueil.borneetaravis@fed74.admr.org](mailto:accueil.borneetaravis@fed74.admr.org)



### CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE (CPN)

Cette année, l'association CPN, Connaître et Protéger la Nature, a été mise en hibernation, faute de bénévoles, de temps et de motivation. Pour info, une CPN, c'est une véritable "école de la nature", ouverte à tous, où se côtoient la soif d'apprendre et l'envie de s'amuser.

C'est un groupe qui s'intéresse à la nature, qui a décidé de connaître la nature par la nature dans la nature pour mieux la protéger bien sûr et la respecter. Et ça tombe bien : la nature a bien besoin qu'on s'occupe d'elle !

D'autres axes peuvent être exploités : le développement durable, la préservation du patrimoine... Actuellement, la CPN n'attend que vous pour sortir de son hibernation.

→ **Une adresse pour nous joindre : [cpn74130@gmail.com](mailto:cpn74130@gmail.com)**

### ASSOCIATION DE PÊCHE DE GVDB

Avec un début de saison de la pêche "difficile", cette année, les pratiques et incivilités que nous connaissons il y a 40 ans, sont revenues en force. Les enquêtes sont en cours, aussi souhaitons que ces lâchers intempestifs de lisier même en pleine saison d'estive cessent ! Vivre de la nature et ne pas la respecter : comprenez qui peut !?

Lueur d'espoir dans ce tableau sombre nous avons tout de même pu accompagner un groupe de jeunes dans la découverte de notre passion avec fin août un stage gratuit ; cette année, il était ouvert aussi aux adultes. Nous essayerons de renouveler en 2021 ces actions de découverte et resterons vigilants dans le respect de ce patrimoine qu'est le Borne.

"Tu n'es pas nécessaire à la vie, Tu es la Vie ! Tu es la plus grande richesse qui soit au monde, et Tu es aussi la plus délicate, Toi si pure au ventre de la Terre"...

*Antoine De Saint-Exupéry*

La qualité de l'eau est l'affaire de tous.

Le comité

### LES VAGABONDS DE LA NATURE EN RÉSIDENCE FORCÉE

Les Vagabonds de la Nature ont, comme chaque association, été limités dans leurs sorties par la Covid. En 2020, après la randonnée en janvier à Sous-Dine, puis en février, la sortie familiale aux Meulières dans la Vallée Verte, elle se retrouve confrontée au premier confinement.

Puis en mai, c'est la météo qui, cette fois-ci, se montre capricieuse : c'est alors l'annulation, le report, le changement des sorties... Résultat : pas de week-end prolongé dans le Sundgau...



En juin et juillet 2020, les Vagabonds se sont retrouvés à la Croix des Frères, Bellajoux et sur les bords de la Menoge en Vallée Verte. La soirée annuelle Pleine Lune avec nuitée, prévue fin août sur le plateau des Auges, n'a pas eu lieu, le respect des distances ne pouvant être assuré. La lune, solidaire, n'était d'ailleurs pas venue au rendez-vous. De belles sorties en septembre, autour des lacs, Charvin et Lessy, ont été organisées et très appréciées par les membres.

L'année a été fortement marquée par la crise sanitaire, si bien que nous en avons profité pour élaborer un site web où vous pourrez trouver toutes les informations utiles et nos coordonnées :

→ <https://les-vagabonds-de-la-nature.jimdosite.com/>

La cotisation individuelle, assurance comprise, s'élève à 16 €, la familiale à 32 € par an (enfants – de 16 ans)

### APE DE PETIT-BORNAND : ANIMER LA VIE DE L'ÉCOLE (École Guillaume Fichet)

Depuis de nombreuses années, l'APE de Petit-Bornand propose diverses animations tout au long de l'année. Constituée de quelques parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie, elle a pour objectif de récolter des fonds profitables aux enfants de l'école. En effet, son action permet de financer les activités scolaires suivantes : piscine (pour les maternelles), ski de fond, transport des élèves pour leurs sorties, matériel...

Chaque année, nous oeuvrons à la fabrication et à la vente de jus de pommes. Nous participons également au Marché de Noël, au loto des enfants, à la fête de l'école, ainsi qu'à diverses ventes au cours de l'année. Pour cette année, nous comptons une vingtaine de parents actifs (pour environ 90 familles). Si vos enfants sont scolarisés à l'école Guillaume Fichet, n'hésitez pas à nous rejoindre lors de nos différentes manifestations, nous avons toujours besoin de bras ! Chacun peut ainsi donner un peu de son temps, de ses idées, le tout dans une bonne ambiance et pour une bonne cause : NOS ENFANTS.

Contacts :

→ **Thomas Armand 0608244794 - Estelle Lamouille 0674621998**  
**Camille Confais 0611987907 - [apepetitbornand@orange.fr](mailto:apepetitbornand@orange.fr)**

### INDISPENSABLE APE D'ENTREMONT ! (École Tom Morel)

L'association des parents d'élèves d'Entremont Glières-Val-de-Borne est composée d'un bureau de 14 bénévoles présidé par Hervé Dupont. Elle représente les 43 familles affiliées à l'établissement scolaire. Cette assemblée a un seul et unique souhait : celui de faire vivre son école Tom Morel.

L'équipe a pour mission de trouver des ressources financières et matérielles afin de mener à bien les projets pédagogiques des enseignants (classe verte, intervenant danse, musique, ski de fond...). Une tombola, des objets personnalisés seront réalisés prochainement.

De plus, l'APE anime et gère le fonctionnement du périscolaire. Ce service est constitué de quatre professionnelles dont deux sont salariées de l'association.

La cantine proposée aux 50 enfants scolarisés est, elle aussi pilotée par l'association. Notre atout précieux : avoir une cantinière qui cuisine sur place et propose des menus variés et équilibrés.

L'APE a à cœur de créer du lien avec les habitants de la commune. Même si, à ce jour, les manifestations sont annulées pour raisons sanitaires, nous restons mobilisés et joignables à cette adresse → [apeentremont@yahoo.com](mailto:apeentremont@yahoo.com) et aussi via notre boîte aux lettres située devant le portail de l'école.



DAMIEN  
Papa de Zac (CM2)  
et Romy (GS)



VERONIQUE  
Maman de Mel (GS)



AMÉLIE  
Maman de Lina (PS)



ARMELLE  
Maman de Gabriel (PS)



CLÉMENCE  
Maman de Rosanne  
(PS)



AUBE  
Maman d'Émile (GS)



BRUNO  
Papa d'Antonin (CP)



PERRONNE  
Maman de Thelma (PS)



## TROMBINOSCOPE 20/21 APE D'ENTREMONT



HERVÉ  
PRÉSIDENT  
Papa de Cathalia (CE1)



ADRIEN  
VICE-PRÉSIDENT  
Papa de Lilou (CM2),  
Prune (CE1) et Ninon (GS)



DELPHINE  
SECRÉTAIRE  
Maman de Garance (GS)



AXELLE  
TRÉSORIÈRE APE  
Maman de Mila (MS)



ANGÉLIQUE  
TRÉSORIÈRE "salaires"  
Maman de Norah (CE1)



GAËLLE  
TRÉSORIÈRE "cantine-gardièrie"  
Maman de Clément (CM1)

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### SOCIÉTÉ DES ARTISTES DU BORNE (SAB) LA GALERIE MILÉNA

Une galerie d'art animée et gérée par la Société des Artistes du Borne (SAB) 27 artistes élaborent des œuvres tout au long de l'année pour habiller en nombre et qualité les murs de la Galerie Miléna.

L'année 2020 avec la pandémie a bouleversé le programme de nos expositions, nous avons accueilli 290 visiteurs.

Pour nous 2021a débuté avec François Gourier pastelliste d'architecture expose du 29 mai au 20juin.

La saison estivale, une exposition collective de la SAB du 6 juillet au 31 août en parfaite synergie avec l'église Abbatiale, le Musée du moyen âge et la Bibliothèque.

Suivi du 2 au 19 septembre Sylvie Lacroix présente et expose l'art de la calligraphie.

La "vitrine du mois" se porte bien, toujours visible par les promeneurs même pendant le confinement. Encouragés par les commentaires, nous continuons cette année.

→ **Contact : André Garçon au 07 87 83 74 38**

### SAVOIX MÉLODIES : UN GROUPE VOCAL MOTIVÉ

Cette année 2020 a été mouvementée pour le groupe, ne pouvant pas honorer ses diverses représentations du fait des mesures sanitaires qui ont été mises en place. Malgré cette épidémie, le groupe est resté motivé et les choristes ont surpassé leurs craintes de la caméra pour continuer à travailler à distance et vous proposer plusieurs extraits du spectacle en préparation.

La première du spectacle aurait dû avoir lieu le week-end du 28 et 29 mars 2020 à Petit-Bornand. SaVoix Mélodies avait aussi dans ses dates de concerts son traditionnel tour des hameaux pour la Fête de la Musique le 16 juin, une représentation à Entremont le 27 juin 2020. Tous ces événements ont malheureusement dû être annulés.

Au mois de septembre, le groupe a pu reprendre ses répétitions en mettant en place des mesures sanitaires strictes : lavage des mains au gel hydro-alcoolique en entrant dans la salle de répétition, disposition des chaises à 1,50 m de distance, chant avec le masque, désinfection du matériel en fin de répétition et lavage des mains en sortant de la salle. Tout cela était fait sans contrainte pour préserver l'ensemble des choristes et leurs familles.

Le groupe vocal SaVoix Mélodies a été de nouveau coupé dans son élan, la nouvelle vague ayant stoppé les répétitions. Le Chef de Chœur de SaVoix Mélodies, Loïc GARVAL, a su remotiver les choristes pour reprendre le travail à distance. De nouvelles vidéos ont été ajoutées sur la chaîne YouTube de SaVoix Mélodies :

→ <https://youtube.com/channel/UCkGLksFaZAXBcmOqKpBeX2A>

### P'TI BO BOUGE

Energie, Dynamisme, bien-être, bonne humeur, partage, détente... voici quelques mots résumant l'association PtiBobouge qui regroupait cette année une centaine d'adhérents de tous âges, sur différentes activités, et ce malgré le contexte compliqué que nous connaissons tous.

Enfants, adultes, hommes, femme, il y a une activité pour chacun, encadrée par des intervenants qualifiés et motivés !

La motivation, le dynamisme et l'optimisme reste de mise pour la rentrée prochaine : La reprise des cours aura lieu avec encore des nouveautés pour le plaisir de tous !

Chacun à son rythme, mais toujours dans la bonne humeur.

L'essentiel étant de se faire plaisir près de chez soi et de passer un bon moment ensemble ! Et comme nous sommes désormais présents sur les 2 villages de Glières Val-de-Borne, plus d'excuses ! Nous vous attendons !

Nous organisons également des activités / animations ponctuelles au cours de l'année, auxquelles chacun peut venir participer. Après le self-défense, le deltaplane, les activités florales, le skateboard, la masterclass Zumba, que préparons nous pour l'année à venir ? Affaire à suivre... car nous débordons d'idées !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à

→ [ptibobouge@laposte.net](mailto:ptibobouge@laposte.net)

Et à nous suivre sur notre page **FaceBook @assptibobouge**

Nous avons hâte de vous retrouver ou de vous rencontrer.

### LES TÊTES ARGENTÉES

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour nous, les aînés.

D'emblée, nous avons été catalogués "à risque" et nous avons dû nous adapter à cette situation particulière.

Nous avons donc changé nos habitudes et respecté scrupuleusement les directives et barrières de sécurité.

À part un repas à Petit-Bornand et un goûter à Entremont - entre deux confinements - nous avons à regret renoncé à nos rencontres au Foyer rural.

Merci à notre Présidente qui nous a régulièrement adressé des mots d'encouragement avec de petits jeux ou coloriages !

Nous voulons cependant rester optimistes et espérons que nous pourrons bientôt reprendre nos discussions, nos jeux, nos bricolages, nos goûters et chanter en cœur pour retrouver ces contacts qui nous ont tant manqué.

Bien amicalement.

Les Têtes Argentées.

### L'ÉCHO DU JALOUVRE SE PRÉPARE

Avec l'épidémie de Covid, la musique tourne un peu au ralenti ces derniers mois. Pas de concert, pas de public, presque pas de répétition d'orchestre depuis plus d'un an ! Mais, dans l'ombre, l'école de musique reste bien active (en tous cas autant que possible). Les trois professeurs, Martin pour les percussions, Pauline pour le saxophone et la flûte traversière, et Caroline pour les cuivres et la clarinette se démènent semaine après semaine pour maintenir les cours dans les meilleures conditions possibles, et tout faire pour que la motivation de chaque élève reste au top.

Cette année, l'école compte 17 élèves dont 5 adultes : c'est bon signe pour assurer la relève pour l'Écho du Jalouvre !

La première année, les élèves ont seulement un cours d'ensemble. Après avoir choisi leur instrument, le cours est partagé en 2 temps : une partie solfège (pour apprendre à lire une partition) et une autre partie orchestre (pour commencer à dompter l'instrument). À partir de la deuxième année, chaque élève a trois cours par semaine : un cours individuel d'instrument, un cours de solfège et une répétition de petit orchestre. Au bout de quelques années de travail, les élèves intègrent le grand orchestre : l'Écho du Jalouvre.

Autant vous dire qu'avec ce programme, dès que les événements festifs et culturels pourront avoir lieu, les élèves et les professeurs de l'école seront fin prêts. Hâte de vous retrouver !





## INFOS- ETAT CIVIL 2020

### MARIAGES

REFFUVEILLE Nicolas & Nathalie  
HEURTEBIZE Julien & Lise  
LEGON Paul & Pascale

### PACS

LEROUX Ronan et KERELLO Emilie

### NAISSANCES .....PRENOM ENFANT

David COUVREUX  
et Armelle ADAM .....Charlie  
Julien BENMBAREK  
et Jessica EGG.....Vayana  
Florent LAMOISSIERE  
et Laëtitia COLLOMB-GROS .....Manon  
Vincent MORNET  
et Gwladys ROUSSEL.....Jules  
Jean-Philippe MATHIS  
et Harmony GUDIN .....Malone  
Gaëtan TARSIA  
et Alice CHUARD.....Andréa  
Camille DELETANG  
et Sarah BROUSTAILLE .....Sophie  
Rémi PERRILLAT-CHARLAZ  
et Amélie BASTARD-ROSSET .....Pablo  
Vincent DALLY  
et Amandine PERNET-MUGNIER.....Lenny  
Camille GAILLARD  
et Alisson LIMOUSY .....Ethan  
Romain MARTHOURET  
et Joanna RIEUPEYROUX.....Arthur  
Sébastien HENRIEUX  
et Violaine WERLE .....Adrien  
Amaury DOUGUET  
et Julie MICHEL.....Adèle

### DÉCÈS

13/01/2020 Eliane GOY née PERILLAT  
16/01/2020 Georges GUILLAUME-GONIN  
02/02/2020 Marie-Claude GUELPA née GUILLAUME-GONIN  
10/02/2020 Jeanine RACHEX née PERILLAT  
03/03/2020 Jean ARCADE  
05/04/2020 Marlène BEGAIX née GORING  
21/04/2020 René PERRET  
17/05/2020 Joseph LAPERROUSAZ  
28/05/2020 Laurence DECROUX née BOUCLIER  
18/04/2020 Gisèle SONNERAT  
27/06/2020 Solange COURADES née DENARIE  
02/07/2020 Irène LEVET née HUDRY  
13/07/2020 Marc BETEND  
17/07/2020 Gabrielle DENARIE née GAILLARD  
16/08/2020 Alexandre BOISIER  
18/08/2020 Jean-Pierre ABBE  
05/09/2020 Christine BERRUYER  
02/10/2020 René DIERKENS  
24/10/2020 Patricia PASSERAT née MAISTRE  
29/10/2020 Marcel BURNIER  
18/11/2020 Odette VALET née GAILLARD  
23/11/2020 Lizzie PUTHOD née GAILLARD  
25/11/2020 Roland PERNOLLET  
28/11/2020 Georges DEDIEU  
03/12/2020 Patrick ABBE-DECARROUX  
19/12/2020 Gilles GAILLARD

### LES AMOUREUX DE GLIÈRES-VAL-DE-BORNE



### NOCES DE DIAMANT POUR M. ET MME BOCHATON

La famille Bochaton est une famille originaire d'Entremont à qui nous souhaitons rendre hommage. M. et Mme Bochaton Gilbert et Maria ont fêté leurs 60 ans de mariage, le 14 août 2020 à Entremont. Ils ont fondé une famille unie qui continue de s'agrandir. Gilbert et Maria se sont mariés le 17 octobre 1960. Leurs filles Annie et Maryse se sont mariées le même jour, le 17 octobre 1981, à l'église d'Entremont, comme leurs parents.

## INFOS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

#### MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h  
Permanence de M. le Maire : lundi 10h - 11h  
Tél. : 04 50 03 50 90 [mairie@glieresvaldeborne.org](mailto:mairie@glieresvaldeborne.org)  
[www.mairie-glieresvaldeborne.fr](http://www.mairie-glieresvaldeborne.fr)

#### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPAŁE

Mardi au samedi : 10h - 13h / 15h - 18h  
Tél. : 04 50 97 26 94  
[bibliotheque.glieres-val-de-borne@orange.fr](mailto:bibliotheque.glieres-val-de-borne@orange.fr)

#### DÉCHETTERIE

Route de Puze -Petit Bornand  
Mercredi et samedi : 9h - 12h  
Tél. : 04 50 97 51 50

#### MAISON DE SERVICES

Lundi après-midi : 13h30 - 17h  
Mardi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h,  
Jeudi matin : 8h30 - 12h.  
Mercredi et samedi matin : FERMÉ  
Tél. : 04 50 03 51 90  
[maisondeservices@glieresvaldeborne.org](mailto:maisondeservices@glieresvaldeborne.org)

#### DÉFIBRILLATEURS

2 défibrillateurs sont installés à Entremont :  
• 1 sous l'escalier qui mène à la Maison de services  
• 1 à la salle d'animation

2 défibrillateurs sont installés à Petit-Bornand :

- 1 au foyer rural
- 1 à la salle paroissiale

#### RÉSERVATION DES SALLES

Pour vos besoins de location de salles, vous pouvez faire la demande sur le site de la mairie : <https://www.mairie-glieresvaldeborne.fr/formulaire-de-reservation-de-salle>  
Pour les associations de la commune, la location des salles est gratuite.  
Pour les résidents de la commune, la location du Foyer Rural est de 300 € (possibilité de louer le haut et bas séparément) et la location de la salle d'animation d'Entremont est de 400 €, avec 2 cautions : salle (1000 €) et nettoyage (250 €).

#### CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL GUY CHATEL

137, route des îles  
Les horaires varient en fonction des périodes de l'année. Renseignez-vous sur le site internet  
<http://www.ccfg.fr/Loisirs-et-culture/Centre-Nautique-intercommunal-Guy-Chatel>  
Tél. : 04 50 97 59 99

#### MÉDIATHÈQUE (CCFG)

55, rue du Carroz - 74130 Bonneville  
Mardi au samedi : 10h - 13h / 15h - 18h  
Tél. : 04 50 97 26 94  
<http://www.mediathequesccfg.fr/>

#### OFFICE DE TOURISME FAUCIGNY GLIÈRES

23, rue Pertuiset - 74130 Bonneville  
Lundi : 14h - 18h30 - Mardi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h30 - Samedi : 10h - 12h / 13h30 - 16h30  
Tél. : 04 50 97 38 37  
[www.tourisme-faucigny-glieres.fr](http://www.tourisme-faucigny-glieres.fr)

#### RÉGIE DES EAUX FAUCIGNY-GLIÈRES (REFG)

15, rue du bois des Tours - 74130 Bonneville  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 - 12h / 13h40 - 16h45 - Jeudi : 13h40 - 18h  
Tél. : 04 50 97 20 57  
Assistance 24h/24 au 04 50 97 20 57

#### (RET)

8 voie Eugene Fournier-Bidoz (bp 30) - 74230 Thônes  
Tél. : 04 50 32 17 17 - [service-client@ret.fr](mailto:service-client@ret.fr)

#### ENEDIS

Appel du lundi au dimanche de 8h à 21h : 09 78 34 11 06  
Urgence - Assistance 24h/24 : 09 72 67 50 74

#### OFFICE DE LA CULTURE ET DE L'ANIMATION (OCA)

Le Sc'Art à B  
137, avenue Pierre Mendès France - 74130 Bonneville  
Tél. : 04 50 97 01 92  
[www.ocabonneville.fr](http://www.ocabonneville.fr)

#### POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

2, place de l'hôtel de ville - 74130 Bonneville  
Tél. : 04 50 25 22 22  
N°vert 24h/24 , 7j/7 : 0800 050 080

#### CENTRE HOSPITALIER ALPES - LÉMAN CHAL

558, route de Findrol - 74130 Contamine-sur-Arve  
Tél. : 04 50 82 20 00

#### PROXIMITI

56, place de l'hôtel de ville - 74130 Bonneville  
Tél. : 04 50 25 63 24

### NUMÉROS D'URGENCE

15 .....Samu

18 .....Pompiers

17 .....Gendarmerie

3237 .....Pharmacie de garde

112 .....Appel d'urgence européen

# AU FIL DES CIMES

GLIÈRES-VAL-DE-BORNES

---



---

**BULLETIN MUNICIPAL**

[WWW.MAIRIE-GLIÈRESVALDEBORNE.FR](http://WWW.MAIRIE-GLIÈRESVALDEBORNE.FR)